Introduction

L'ouvrage présenté ici l'étude repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure du document. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance.

Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir.
À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central (du 1er au 7e) bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ils se distinguent des arrondissements médians (8e, 9e, 10e, 11e) dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dont fait partie le 19e, ceux qui ont en commun l'espace de la ceinture et dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Bordé par la courbe du périphérique et par celle du chemin de fer de l'Est qui la croise, traversé par les canaux, Saint-Denis et de l'Ourcq, le 19e arrondissement présente bien les caractéristiques propres aux arrondissements extérieurs. Il n'en demeure pas moins lié aux arrondissements plus centraux, par l'intermédiaire de quartiers haussmanniens très structurés, tel celui des Buttes-Chaumont. Sa population n'a cessé de croître depuis les années 1970, à la différence de la tendance parisienne générale, en raison d'un mouvement constant de mutations depuis les années 1950.

C'est pourquoi différentes phases de transformation se superposent dans le 19e. Alors que certaines opérations de rénovation des Trente Glorieuses sont en phase de recomposition (place des Fêtes, cité Michelet), d'autres sont en pleine phase de réalisation (ZAC Porte-des-Lilas), et d'autres encore sont à l'état de projet (Paris Nord-Est). Ces derniers devraient permettre à l'arrondissement de renouer avec l'activité économique, lui qui, à travers les mutations du milieu du xxe siècle, a perdu ses activités pour gagner d'abord du logement social. Mais ces grandes emprises de projet ne doivent pas masquer les efforts consistants développés pour offrir aux habitants des quartiers plus anciens les équipements et services de la vie de tous les jours, et dont l'intérêt peut parfois déborder celui de l'arrondissement, comme c'est le cas de la piscine et de la patinoire Pailleron.

Données générales

679 HECTARES ET 187 200 HABITANTS EN 2005

Le 19e arrondissement s'étend sur 679,3 hectares (4e rang parisien), soit l'équivalent de la superficie des communes de Pantin, du Pré-Saint-Gervais et des Lilas réunies.

Le 19e est fortement marqué par la présence des grands plans d'eau que sont le bassin de la Villette et les canaux de l'Ourcq et Saint-Denis, et par une importante surface d'espaces verts publics, comprenant les deux plus grands parcs de Paris, le parc des Buttes-Chaumont et le parc de la Villette. De plus, 23,8 % de sa superficie sont occupés par la voirie (26,7 % en moyenne à Paris).

L'arrondissement comptait 187 200 habitants au 1er juillet 2005 (172 587 habitants en 1999), soit la population de la commune de Toulon.

LIMITES ET QUARTIERS

Le 19e arrondissement présente des limites avec trois communes du département de la Seine-Saint-Denis (93) : Aubervilliers, Pantin et Le Pré-Saint-Gervais.

Au nord-ouest, séparé du 18e arrondissement par la rue d'Aubervilliers, le quartier de la Villette, espace industriel reconverti, traversé par le bassin du même nom, et le quartier Pont-de-Flandre, marqué par le parc de la Villette, la Cité des Sciences et les grandes emprises ferroviaires ou publiques, présentent de fortes densités bâties, notamment au nord de l'avenue de Flandre. Au sud-ouest, l'arrondissement est limitrophe du 10e par le boulevard de la Villette et, au sud, du 20e par le boulevard de Belleville.

Toujours au sud, le quartier Combat s'organise autour des Buttes-Chaumont, et le quartier Amérique se caractérise par la confrontation de tissus de petite échelle avec des bâtiments de grande hauteur, autour de la place des Fêtes notamment.

Dans le cadre de l'extension réalisée par Napoléon III en 1860, l'arrondissement se constitue à partir de La Villette et de la moitié nord de Belleville. Les quatre quartiers administratifs précédemment cités sont alors délimités : Villette (73e), Pont-de-Flandre (74e), Amérique (75e) et Combat (76e).

Le 19e arrondissement a anticipé la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers.

En effet, dix quartiers et conseils de quartiers y ont été créés dès 1996 : Bas-Belleville, Buttes-Chaumont, Place-des-Fêtes, Danube, Porte-des-Lilas, Manin-Jaurès, Bassin-de-la-Villette, Pont-de-Flandre, Flandre-Aubervilliers, Secrétan. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.

Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

Population

En une génération, la population de l'arrondissement a sensiblement augmenté en raison des évolutions urbaines et de la part croissante de familles.

Entre 1975 et 2005, la population a augmenté de 30 %, soit la hausse la plus forte de tous les arrondissements, alors que la population parisienne a diminué de 5,7 % en moyenne sur la même période. Le 19e est également l'un des seuls à avoir vu sa population augmenter entre 1990 et 1999. Elle a encore augmenté de 8,5 % entre 1999 et 2005 (+ 1,9 % en moyenne à Paris). Atteignant 187 200 habitants en juillet 2005 selon les estimations de l'Insee (environ 14 600 de plus qu'en 1999), la population du 19e arrondissement représente 8,6 % de la population parisienne.
Cette croissance de population est induite par les opérations d'aménagement successives. D'importantes livraisons de logements ont été menées entre 1990 et 1999. L'amplitude de ce mouvement masque une évolution inverse dans les parties « anciennes » de l'arrondissement, y compris celles aménagées dans les années 1960 et 1970. S'y produisent des baisses de population essentiellement provoquées par le phénomène général de desserrement des ménages, qui s'est accéléré dans la capitale entre 1990 et 1999.

Les hausses les plus fortes correspondent donc aux territoires des grandes zones d'aménagement comme Flandre-Sud, Manin-Jaurès, Porte-d'Aubervilliers ou Alouettes-Carducci. Les zones de baisse de population se situent essentiellement dans le sud de l'arrondissement, entre la rue de Belleville et l'axe Botzaris-Mouzaïa, ainsi qu'autour du croisement des avenues Mathurin-Moreau et Simon-Bolivar et autour de la rue Meynadier, pour les secteurs les plus anciens. Mais elles se trouvent aussi dans le nord du 19e, entre l'avenue de Flandre et la rue d'Aubervilliers dans des îlots aménagés pour la plupart durant les années 1960.
Ainsi, le 19e arrondissement enregistre un gain annuel moyen de 2 250 habitants (alors qu'il en gagnait 830 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 2 270 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de – 22 personnes.
L'importance des constructions nouvelles ainsi que la hausse de la taille des ménages, en lien avec une progression locale de la natalité, font du 19e l'arrondissement ayant connu la plus forte hausse de population depuis 1999.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 273 hab./ha en 2005 (247 hab./ha à Paris). Celle-ci a augmenté en une génération puisqu'elle est passée de 211 hab./ha à 273 hab./ha.
De forts contrastes existent entre les secteurs résidentiels et les parties non habitées du 19e, très vastes, comme le parc de la Villette, la Cité de la Musique, le parc des Buttes-Chaumont, toute la zone d'activités au nord de l'arrondissement et la frange située entre le boulevard périphérique et le boulevard des Maréchaux, sans oublier les emprises occupées par les canaux.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, est de 622 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). Les secteurs où s'élèvent des immeubles de grande hauteur, comme place des Fêtes, aux « Orgues de Flandre », autour de la rue Rébeval, mais aussi dans les cités d'HBM de la porte Chaumont, connaissent de fortes densités, supérieures à 1 000 hab./ha. Les densités les plus faibles se situent à la fois dans le grand secteur pavillonnaire de la Mouzaïa (souvent inférieures à 250 hab./ha) et aux abords sud et nord-est des Buttes-Chaumont.
74 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont consacrés au logement, soit une part supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %). En effet, le 19e fait partie des arrondissements périphériques où domine essentiellement l'habitat. Néanmoins, les parties ouest et nord présentent davantage d'îlots mixtes qu'au sud.

• La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, est plus faible qu'à Paris, s'élevant à 573 habitants et emplois salariés par hectare (647 en moyenne à Paris), en raison du faible nombre d'emplois. Celle-ci est néanmoins plus élevée que dans l'ensemble des communes qui lui sont limitrophes (de 258 à Aubervilliers à 400 à Pantin).

Structure familiale et sociale

De nombreux jeunes de moins de 20 ans, une proportion importante de familles et une taille des ménages parmi les plus élevées de tous les arrondissements.

• La structure par âge de la population des ménages en 2004 [1] présente la proportion d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée de Paris : 26 % de la population de l'arrondissement (comme Pantin en 1999), contre seulement 20 % de la population totale à Paris. Par ailleurs, le 19e accueille une part de personnes âgées de 60 ans et plus légèrement plus faible qu'à Paris (15 % contre 18 %).

• En 1999, l'âge moyen de la population est inférieur à l'âge moyen parisien : 36,9 ans dans le 19e et 39,5 ans à Paris. Certains secteurs comptent un âge moyen supérieur à la moyenne, avec quelques îlots dans lesquels il est supérieur à 44 ans : à l'ouest et au sud du parc des Buttes-Chaumont, le long des boulevards des Maréchaux, en limite de Pantin et du Pré-Saint-Gervais.

• La taille des ménages a diminué entre 1975 et 1999 (de 2,18 à 2,15 personnes par ménage), puis a augmenté entre 1999 et 2005, en relation directe avec une progression locale de la natalité. Le nombre de personnes par ménage en 2005 est le plus le plus élevé de tous les arrondissements de Paris, soit 2,22 personnes par ménage (1,88 en moyenne à Paris en 2005, 2,14 au Pré-Saint-Gervais et 2,44 à Aubervilliers). Ce chiffre résulte d'une forte représentation des ménages de quatre personnes et plus (17 % des ménages en 1999, 11 % à Paris). À l'inverse, même s'ils demeurent en proportion les plus nombreux, les ménages de personnes seules ne forment que 45 % des ménages du 19e contre 52,4 % dans la capitale.

• Dans l'ensemble des ménages du 19e, la part des familles représente 29,7 % en 1999, soit une proportion bien supérieure à celle observée en moyenne à Paris (22 %). Mais cette part est moins importante que dans les communes limitrophes à l'arrondissement, celle-ci variant de 33,5 % au Pré-Saint-Gervais à 38,7 % à Aubervilliers. Les familles sont particulièrement nombreuses au nord du bassin de la Villette, ainsi qu'à proximité de la porte de Pantin. De plus, 29 % des familles du secteur Curial-Tanger comptent trois enfants et plus.

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement s'élève en 1999 à 27,2 % (25,8 % en moyenne à Paris). Ces foyers sont particulièrement nombreux dans le secteur Manin-Jaurès, autour de la place des Fêtes et dans le périmètre du CUCS Danube-Solidarité (42,7 %).

Le 19e arrondissement accueille une population étrangère importante, soit 17,2 % en 1999 (14,5 % en moyenne à Paris). Les proportions les plus élevées de population étrangère (plus de 19 %) se situent dans les quartiers nord de l'arrondissement, Villette et Pont-de-Flandre, dans le secteur situé à l'ouest de la rue de Meaux (dominante de populations du Maghreb), et autour de la rue Rébeval dans le quartier de Belleville (dominante de population asiatique).

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 est très importante : elle s'élève à 56,4 %. Dans les secteurs nord de l'arrondissement dans lesquels plus de la moitié de la population de 15 ans et plus a un faible niveau de diplôme. Seuls les alentours du parc des Buttes-Chaumont semblent présenter des taux inférieurs à la moyenne parisienne, celle-ci s'élevant à 42,1 %.

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 19e sont bien plus nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant 27,8 % des lycéens en 2004 (17,9 % à Paris).

• En terme de scolarité, 10 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2] (7,1 % en moyenne à Paris).

• Les cas d'obésité et les signalements de caries chez les jeunes enfants en 2003 [3] sont plus importants en moyenne qu'à Paris (respectivement 10,4 % et 36,2 % dans le 19e, et 8,4 % et 26,1 % à Paris).

Population active

Des taux de chômage importants au sein d'une population globalement modeste et aux revenus inférieurs à la moyenne parisienne.

En 1999, le 19e arrondissement comptait 88 840 actifs, soit un taux d'activité de près de 63 %, plus élevé que la moyenne parisienne (61,4 %). Le taux d'activité des femmes (57,8 %) est également supérieur à la moyenne parisienne (56,1 %).
En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 19e et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de 76,8 % en 1975 à 71,1 % en 1999. En 1999, 29,4 % des actifs ayant un emploi habitant l'arrondissement y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 41,7 % travaillent dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 27,6 % travaillent en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre une part importante d'ouvriers (15,9 % contre 10,3 % à Paris) et d'employés (30,3 % contre 24,4 % à Paris), même si les chefs d'entreprises et les cadres sont nombreux à être venus s'installer dans l'arrondissement depuis 1990 (28 % de la population active en 1999 pour 25,2 % en 1990). Néanmoins, le 19e compte la part de cadres et de chefs d'entreprises la plus faible de la capitale, bien en dessous de la moyenne parisienne qui s'élève à 41 %. C'est aux abords des Buttes-Chaumont, comme dans les îlots d'habitat individuel du secteur Mouzaïa, que près de 40 %, voire 50 % des résidents sont des cadres. Les ouvriers et employés sont fortement représentés notamment dans la partie de l'arrondissement située au nord de l'avenue Jean-Jaurès, ainsi que le long du boulevard de la Villette, entre les rues Rébeval et de Belleville, autour de la place des Fêtes ou encore à proximité de la porte Chaumont.

• En juin 2007, l'arrondissement comptait 9 800 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), soit 11,5 % des DEFM à Paris [4].
Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 11,5 % (– 14,8 % à Paris).
Après une hausse importante de près de 30 % entre la fin 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (– 31,7 %), suivant la tendance observée à Paris.
Les plus fortes densités se trouvent dans tout le secteur situé au nord du bassin de la Villette, notamment aux abords de la rue de Crimée, ainsi que dans le secteur Danube-Solidarité à l'est, se prolongeant au sud le long de la rue de Belleville. De plus faibles densités sont à noter aux alentours du parc des Buttes-Chaumont et dans le secteur de la Mouzaïa.
Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee était au 31 décembre 2006 de 12 % pour le 19e arrondissement, supérieur à la moyenne parisienne, de 8,9 % à cette date. En juin 2007, le taux de chômage n'est pas connu par arrondissement, mais il est de 8,3 % pour tout Paris.
• Le revenu médian [5] par unité de consommation (UC) en 2004 s'élève à 13 940 euros ; celui-ci est nettement inférieur au revenu médian parisien (21 180 euros), ainsi qu'à celui du Pré-Saint-Gervais (14 980 euros par UC), mais supérieur à celui d'Aubervilliers (9 545 euros par UC). En 2002, les revenus médians les plus élevés se situent aux abords du parc des Buttes-Chaumont, autour des rues Botzaris, des Alouettes, du Plateau, et dans le triangle formé par les rues de Crimée, de Mouzaïa et David-d'Angers. De plus, la part des ménages non imposés (37,1 %) est très élevée par rapport à la moyenne parisienne (28,3 %).
Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus s'élève à 19,3 % (contre 10,8 % à Paris), tandis qu'elle est de 26 % à Aubervilliers, 20,4 % à Pantin et 16,4 % au Pré-Saint-Gervais. Celle-ci est particulièrement élevée dans la partie située à l'ouest des avenues de Flandre et Corentin-Cariou (26 %), ainsi que dans le microquartier Danube-Solidarité à l'est de l'arrondissement (31 %).

Logement

En une génération, le parc de logements s'est beaucoup accru, dans un arrondissement où les interventions publiques et privées sont particulièrement nombreuses.

Le parc de logements récents est donc important, avec de nombreux logements de taille moyenne. Les valeurs foncières ont sensiblement augmenté, mais moins qu'en moyenne à Paris.

DONNÉES GÉNÉRALES

Entre 1975 et 2005, le nombre de logements du 19e arrondissement a très fortement augmenté, avec plus de 20 080 logements supplémentaires, soit une augmentation de 28 %, alors qu'elle n'a été que de 7,4 % à Paris sur cette même période. L'arrondissement compte aujourd'hui 91 800 logements, soit près de deux fois plus que dans les trois communes limitrophes à l'arrondissement réunies. Ce parc représente 6,9 % du parc parisien (8e rang des arrondissements).
Près d'un logement sur trois a été réalisé au cours des vingt-cinq dernières années, notamment dans le cadre d'opérations publiques (bassin de la Villette, Manin-Jaurès, avenue de Flandre, Maroc-Tanger…). Seuls 42 % des logements de l'arrondissement datent d'avant 1949 [6], alors qu'ils représentent 64 % des logements à Paris.

• En 2005, la part des résidences principales dans le total des logements de l'arrondissement était de 90,3 % (84,7 % à Paris). Les propriétaires occupants représentaient 27 % des ménages dans le 19e en 2004 (24 % en 1999).
Le parc de logements est composé pour plus de la moitié de petits logements [7], comme dans l'ensemble de la capitale, soit 53,5 % de logements d'une et deux pièces en 1999 (56 % en moyenne à Paris). Mais il se caractérise par une part importante de logements de taille moyenne, puisque 26,7 % des logements sont des trois pièces (Paris : 23,1 %).
Les logements de petite taille sont majoritairement situés dans les tissus les plus anciens. Ainsi on retrouve des pourcentages élevés de petits logements dans le quartier Villette, aux abords du marché Secrétan et à l'ouest de la rue de Meaux, autour de la rue de Crimée, de la rue de Nantes, aux abords de la partie sud de la rue d'Aubervilliers, autour du croisement de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue de Crimée, ou encore entre le parc des Buttes-Chaumont et la rue de Belleville.

• Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007 [8] s'élève à 15 euros, soit le plus bas niveau de loyer parisien (17,70 euros le m² en moyenne à Paris). Le prix moyen de vente au mètre carré des appartements anciens [9] a presque doublé ces cinq dernières années (moyenne Paris : + 76 %) et s'élève à 4 885 euros au 3e trimestre 2007 (6 180 à Paris, 3 850 au Pré-Saint-Gervais, 3505 à Pantin, 2 720 à Aubervilliers). On notera l'écart entre le prix de vente moyen dans les quartiers Combat (5 180 euros le m²) et Pont-de-Flandre (4 500 euros le m²).
Le prix moyen de vente au mètre carré des logements neufs s'élève à 5 680 euros en 2006 (moyenne Paris : 7 100 euros le m²). Ce prix a progressé de près de 51 % entre 2001 et 2006 (+ 50 % pour Paris entre les mêmes dates). Malgré la progression constatée, le 19e reste l'un des arrondissements où l'immobilier est le moins élevé.

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe (vente par lots consécutive à une mise en copropriété) dans l'arrondissement représentait 12,5 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (contre 11,4 % en 1998). Cette même année, sur les 2 446 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 26,5 % ont été vendus ainsi, soit une part importante par rapport à la moyenne parisienne (15 %).

LOGEMENT SOCIAL

L'arrondissement qui compte la plus forte part de logements sociaux à Paris, soit 35 % des résidences principales.

Le 19e arrondissement compte 28 953 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit la plus forte part de logements sociaux à Paris, puisqu'ils représentent 34,8 % des résidences principales [10] (15,4 % en moyenne à Paris et 19,1 % dans les 9 arrondissements périphériques). Le nombre de logements sociaux a augmenté, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, de 9 % entre 2001 et 2007 (+ 14 % pour Paris sur la même période). De 2001 à 2007, 3 992 logements sociaux [11] ont été financés dans le 19e arrondissement.
Les secteurs à dominante d'habitat social concernent la quasi-totalité des îlots situés au nord de l'avenue de Flandre, ainsi que la partie est du quartier Amérique, au sud de la rue Manin, autour du square de la Butte-du-Chapeau-Rouge et aux abords de la place des Fêtes. Les quartiers Villette et Amérique accueillent chacun plus de 30 % des logements sociaux de l'arrondissement.
Plusieurs ensembles immobiliers de l'arrondissement concentrent une population confrontée à des difficultés sociales importantes, notamment la cité Michelet, concernée par les dispositifs de Contrat urbain de cohésion sociale et de Grand projet de eenouvellement urbain.

Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. La part de ce parc dans le parc locatif privé est importante dans le 19e arrondissement, notamment au nord de l'avenue Jean-Jaurès ainsi qu'en bordure du 20e arrondissement. Le 19e fait ainsi partie des arrondissements les plus concernés par le parc social de fait avec les 10e, 11e, 18e et 20e arrondissements.

CONFORT

Le 19e présente encore plusieurs secteurs insalubres.

La part des logements sans confort a été divisée par trois en trente ans : elle est passée de 25,8 % des résidences principales en 1982 à 6,8 % en 1999. Ce taux d'inconfort est particulièrement faible (10 % en moyenne à Paris), en raison de l'importance des logements récents dans l'arrondissement. Dans la partie nord du quartier Villette, il demeurait en 1999 quelques « poches » comptant plus de 15 %, voire plus de 20 % des logements qui ne disposaient pas encore des éléments de confort. Ces secteurs correspondaient à la présence de forts pourcentages de petits logements.
Le Plan d'éradication de l'habitat indigne avait recensé 138 immeubles dans l'arrondissement (sur un peu plus d'un millier à Paris), dont 48 bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux, et 76 sont traités par la Siemp et la Semavip (secteur Ourcq-Jaurès) au titre

Logement

de la convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité [12].
L'arrondissement compte également 9 foyers de travailleurs migrants (sur les 46 foyers parisiens), regroupant 1 270 occupants, et 45 hôtels meublés (sur les 700 hôtels meublés parisiens).

Emploi et économie

En une génération, l'économie de l'arrondissement a fortement évolué, par une mutation de l'emploi depuis l'activité industrielle vers les services aux entreprises et le secteur public. L'activité demeure relativement modeste par rapport aux autres arrondissements, notamment dans le domaine du commerce de détail.

Le 19e arrondissement compte 65 620 emplois salariés en 2004 (4 % de l'emploi salarié parisien), dont 21,5 % d'emplois salariés publics (19,2 % en moyenne à Paris).
En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 10,2 % (– 15,3 % à Paris). Néanmoins, depuis le milieu des années 1990, il augmente fortement (+ 30,5 %), à un rythme bien plus élevé que celui de la moyenne parisienne (+ 7,5 % entre 1994 et 2004).
En 1999, avec 68 100 emplois au lieu de travail, l'arrondissement compte 0,77 emploi pour un résident actif (taux de 1,4 à Paris), un chiffre qui souligne, malgré la forte progression de l'emploi, l'importance de la fonction résidentielle de l'arrondissement.
Ces emplois sont exercés, à 49 % par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 32 % sont occupés par des actifs résidant dans le 19e arrondissement, soit un niveau supérieur à la moyenne, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.
Les densités d'emplois salariés sont comparables à celles des arrondissements périphériques voisins (18e et 20e), soit 97 emplois salariés à l'hectare. C'est dans la moitié nord de l'arrondissement que les densités d'emplois apparaissent les plus élevées. On observe des effectifs importants d'emplois (plus de 200, voire plus de 500 salariés à l'hectare) à l'emplacement de bureaux récents construits aux abords de la Cité des Sciences, du bassin de la Villette et de l'avenue Jean-Jaurès, mais également au sein de structures publiques importantes. En effet, le 19e se distingue des autres arrondissements de l'Est parisien par une part élevée d'emplois publics ou non marchands à caractère public (31 % contre 22,2 % à Paris), liée à l'implantation de la Caisse régionale d'assurance maladie, de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, des Écoles d'architecture de Paris-La-Villette et Paris-Belleville ou encore de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Le sud du 19e présente des densités généralement faibles (moins de 100 emplois salariés à l'hectare) à quelques exceptions près, comme l'îlot qui accueille l'hôpital Robert-Debré et celui de la Fondation ophtalmologique Adolphe-de-Rothschild.
Les six plus gros employeurs de l'arrondissement, avec plus de 1 000 salariés en 2004, sont la Caisse régionale d'assurance maladie, l'hôpital Robert-Debré, le siège du Club Méditerranée, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la société d'études de marché Millward Brown, la Cité des Sciences.
L'emploi de bureau [13] représentait 28 550 emplois en 1999, soit 41,9 % de l'emploi total de l'arrondissement (contre 50 % à Paris).

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 19e arrondissement accueille 9 670 entreprises au 1er janvier 2006, soit 3,7 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. Ce ratio peu élevé traduit la forte implantation des établissements publics, non répertoriés parmi les 9 670 entreprises de l'arrondissement mentionnées.
Au 1er janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

Commerce

Un arrondissement peu commerçant en dehors de quelques axes, néanmoins bien desservi en matière de commerces de proximité grâce aux marchés couverts et découverts.

L'emploi lié au commerce comptait 6 915 salariés en 2004, soit 10,5 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, pourcentage quasiment identique à celui de la capitale (10 %).
Avec près de 2 300 établissements commerciaux en 2007 d'après le recensement de la Banque de données sur le commerce, le 19e apparaît comme un arrondissement assez peu commerçant.
La majorité des commerces se situe le long de trois axes importants : l'avenue de Flandre, l'avenue Jean-Jaurès et la rue de Belleville en partage avec le 20e, auxquels il faut ajouter l'avenue Secrétan. Le secteur du parc des Buttes-Chaumont, les abords du bassin de la Villette ou encore le voisinage des boulevards des Maréchaux sont dépourvus d'offre commerciale. En outre, les commerces ont une vocation essentiellement locale, à faible chalandise. On compte ainsi 2,1 commerces alimentaires pour 1 000 habitants, alors qu'en moyenne à Paris, le taux est de 3,2 pour 1 000. Le commerce alimentaire est particulièrement présent dans la partie nord de la rue de Meaux, et rue de Belleville, où s'est développé notamment le commerce asiatique.
Il faut souligner cependant le nombre important de marchés, couverts et découverts, qui viennent compléter l'offre en commerces alimentaires : porte d'Aubervilliers, Crimée-Curial, Riquet, Joinville, Jean-Jaurès, porte Brunet ou encore place des Fêtes.
Plusieurs grands magasins généralistes participent à l'activité commerciale de principaux axes de circulation, comme l'avenue de Flandre (BHV, Monoprix, Casino, La Halle aux vêtements…) ou l'avenue Secrétan (Monoprix, Intermarché). D'autres types de « grands commerces » sont implantés rue de Belleville (Monoprix), avenue Simon-Bolivar (Bricorama) et boulevard de la Villette (Mondial Moquette). De plus, l'arrondissement accueille l'un des trois hypermarchés de la capitale, à la porte de la Villette.
Les cafés et les restaurants sont modérément représentés. Ils se situent sur les axes principaux comme la rue de Belleville, l'avenue Jean-Jaurès et l'avenue de Flandre, mais aussi sur d'autres voies comme la rue de Crimée, la rue Manin et l'avenue Secrétan.

Le 19e présente une part relativement importante de locaux vacants en rez-de-chaussée (12,8 % en 2007), supérieure à la moyenne parisienne (9,4 %). La vacance des locaux affecte plus particulièrement les rues de Nantes, de Crimée aux abords de l'avenue Jean-Jaurès, et la rue de Meaux.

Le 19e se caractérise par un nombre peu élevé de commerces eu égard à sa population avec néanmoins une forte proportion, relativement au nombre d'établissements, de commerces alimentaires et de services commerciaux. Les premiers concernent près d'un commerce sur cinq (17,8 % dans le 19e, 11,2 % à Paris) ; les seconds atteignent 31,8 % (27,6 % à Paris).
Entre 2003 et 2007, 38 commerces ont disparu, notamment des commerces d'équipement de la maison (– 19,2 %). Il est possible qu'une partie de cette diminution apparente résulte d'annexion par des commerces voisins.

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.
En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes. En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Dans le 19e, le chauffage est principalement collectif gaz ; il est dans une moindre mesure assuré par du chauffage urbain.

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.
Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.
Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).
On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

Formation

Jusqu'au XVIIIe siècle, le futur 19e arrondissement, peu peuplé, se développe principalement le long des radiales qui convergent vers la capitale (avenues de Flandre, Jean-Jaurès et rue de Belleville). Marqué dès son origine par son voisinage avec Paris, vivant dans une interdépendance économique, il est constitué d'exploitations agricoles et de carrières de plâtre.
Dans la première moitié du XIXe siècle, le canal de l'Ourcq est percé dans l'axe de la Rotonde de la Villette. Celle-ci appartient à l'enceinte des Fermiers généraux, qui rejette les faubourgs hors la ville. Ce canal forme à cet endroit un bassin, qui alimente les canaux Saint-Denis et Saint-Martin (dans le 10e). Très rapidement, la vocation industrielle de ce territoire s'amorce, avec des répercussions importantes sur l'urbanisation.

L'enceinte de Thiers est édifiée au milieu du XIXe siècle et, en 1860, les communes de La Villette et de Belleville, comprises entre l'ancien mur et le nouveau, sont annexées à la capitale. Dès lors, le développement industriel s'intensifie encore, avec la création des abattoirs et du marché aux bestiaux. De plus, sous le second Empire et la troisième République, des voies sont percées (avenues Secrétan, de Laumière, rues des Pyrénées, Manin…) et le parc des Buttes-Chaumont est créé. À partir de 1884, des travaux de modernisation des installations portuaires sont entrepris sur le canal de l'Ourcq et le bassin de la Villette.
Dans les années 1920, des îlots d'habitations en brique (HBM, ILM) sont réalisés à l'emplacement des fortifications de 1845. Puis, de 1950 à 1970, à la suite de la désindustrialisation massive de la capitale et au déclin du transport de marchandises par voies d'eau, de grands ensembles de logements sociaux sont construits dans le quartier de la Villette, substituant à une monofonctionnalité de production une autre d'habitation.
À partir des années 1980, de nouvelles opérations d'aménagement dans le tissu constitué, renforçent le caractère urbain de l'arrondissement.
Celles-ci, avec la création de nombreux logements et de quelques immeubles de bureaux, mais aussi la transformation du marché et des abattoirs de la Villette en parc urbain, contribuent à une mise en valeur des sites et des espaces publics (aménagement de la place de la Bataille-de-Stalingrad et des quais du bassin de la Villette, élargissement de la rue de Flandre…).

Structure urbaine

PAYSAGES

Le relief du 19e arrondissement est formé, dans sa partie méridionale, par la butte de Chaumont et, dans sa partie septentrionale, par la plaine de Saint-Denis, marquée par une composition monumentale en patte-d'oie, progressivement constituée au gré des opportunités urbaines : le canal de l'Ourcq, dessiné à la bissectrice de l'angle formé par les avenues de Flandre et Jean-Jaurès, vise en droite ligne la barrière de la Villette de l'ancienne enceinte des Fermiers généraux.
Des places, souvent situées à un carrefour (places de la Bataille-de-Stalingrad, Armand-Carrel…), constituent des espaces singuliers. Plus généralement, le territoire est scandé d'édifices monumentaux, tels les grands équipements du parc de la Villette. Le viaduc du boulevard périphérique offre des vues sur un territoire duquel émergent des bâtiments de grande hauteur, de part et d'autre du canal et autour de la place des Fêtes. Ces bâtiments constituent des éléments de repère et contribuent à l'identité du paysage urbain.
La végétation est très présente dans le 19e. Les plantations d'alignement sont importantes le long des voies principales et du canal. De nombreux jardins privés ont été créés à l'occasion des rénovations urbaines des années 1960-1970. Le square de la Butte-du-Chapeau-Rouge, le parc des Buttes-Chaumont et celui de la Villette sont les principaux jardins publics.

STRUCTURE URBAINE

La place de la Bataille-de-Stalingrad, pivot d'une patte-d'oie monumentale axée sur le canal de l'Ourcq, est située à l'emplacement d'un col. Les autres voies distribuent les hauteurs de la butte de Chaumont, négociant avec le relief. L'avenue Simon-Bolivar et la rue Manin, de forme courbe, suivent les lignes de niveau, tandis que la rue de Crimée, percée nord-sud, gravit volontairement ce relief.
Entre la rue d'Aubervilliers et l'avenue de Flandre, en raison du passé industriel, les parcelles sont de grandes dimensions.
Au sud de l'avenue de Flandre et de part et d'autre de l'avenue Jean-Jaurès, la trame parcellaire est plutôt perpendiculaire aux voies. Sur les flancs de la butte de Chaumont, la structure des parcelles suit les lignes de plus grande pente. Au nord de la rue de Belleville, elle conserve la trace d'une organisation rurale, altérée ponctuellement par des lotissements.

TISSUS URBAINS

Les tissus urbains sont hétérogènes. Ils sont constitués de tissus continus et discontinus, s'imbriquant sur l'ensemble du territoire.
Les tissus continus, aux origines rurales, réguliers et linéaires mais imparfaitement conservés, persistent entre la rue d'Aubervilliers et l'avenue Jean-Jaurès.
Des lotissements au parcellaire régulier sont présents le long de la rue Manin, autour de la place Armand-Carrel. Des tissus de petite échelle, constitués de maisons individuelles, se trouvent à la pointe occidentale du parc des Buttes-Chaumont, au niveau de la place de Rhin-et-Danube et à l'est de la place des Fêtes.
Les tissus composites se trouvent principalement rue de Nantes et le long de la rue de Belleville, alors que ceux discontinus récents, de composition libre, se concentrent place des Fêtes et au nord-ouest de l'avenue de Flandre.

La structure urbaine du 19e arrondissement est tributaire du relief. Au nord, sur un site plat, un système de transit (routes, canaux et voies ferrées) est implanté, autour duquel s'organise un tissu industriel et de service, dont la mutation est en cours. En périphérie, les grandes emprises monofonctionnelles, appartenant à la plaine industrielle de Saint-Denis, connaissent elles aussi des changements. Au sud, la butte de Chaumont contraint la structure des voies : celles-ci contournent le pied du relief (rue de Meaux…), le gravissent volontairement (rues de Belleville, de Crimée…) ou s'enroulent autour, en harmonie avec les courbes de niveau (avenue Simon-Bolivar…). Le parcours des boulevards des Maréchaux est à cette image : rectiligne au nord, la baïonnette de la porte de la Villette lui fait perdre de son évidence, tandis qu'au sud de la porte de Pantin, il se dédouble pour escalader les pentes de la butte de Chaumont.
Dans la partie plane de l'arrondissement, la composition monumentale axée sur le bassin de la Villette a été remise en valeur. Alors que l'avenue de Flandre avait déjà été réaménagée, l'avenue Jean-Jaurès a, à son tour, été requalifiée, et l'opération de rénovation urbaine des abords du bassin, engagée depuis 1987, s'est achevée début 2008 avec la livraison d'un bâtiment neuf à l'emplacement de l'un des anciens magasins généraux de Paris, qui avait été ravagé par les flammes.
Les édifices monumentaux anciens sont modestes (Rotonde de la Villette, ensembles institutionnels des places de Bitche et Armand-Carrel). En revanche, le patrimoine contemporain (siège du Parti communiste, Cité de la Musique…) et le patrimoine industriel (Grande Halle du parc de la Villette, magasins généraux du bassin de la Villette et du pont de Flandre, ancien bâtiment des Pompes funèbres…) abondent.
Les espaces libres sont importants et offrent souvent des perspectives sur le paysage. Ils concernent le bassin de la Villette, les parcs des Buttes-Chaumont et de la Villette, le square de la Butte-du-Chapeau-Rouge, mais aussi les grandes infrastructures (métro aérien, petite ceinture ferroviaire, boulevard périphérique). Les tissus urbains sont hétérogènes, tant dans leur constitution que dans leur qualité.

Protections et transformations récentes ou en cours

Les transformations effectuées dans l'arrondissement depuis 2001 s'inscrivent dans ces variations.
Au sud de l'avenue Jean-Jaurès, un tissu déjà fortement constitué est en cours de cristallisation (immeubles en mitoyenneté et de plein gabarit). Les tissus continus à formation progressive sont dispersés dans l'arrondissement. Ils sont encore nombreux au sud, entre le parc des Buttes-Chaumont et la rue de Belleville. Fragiles, ils sont d'occupation mixte. La nouvelle réglementation du PLU a pour objectif de préserver cette mixité du tissu, à travers l'identification des éléments remarquables et des principes qui le constituent, notamment par les PVP. Les opérations récentes investissent divers lieux, en friche ou fermés, à l'échelle d'une ou de plusieurs parcelles, avec souvent la réalisation conjointe de logements, d'équipements et d'espaces verts (ancien hôpital Hérold, square Petit, passage Goix, rue de Chaumont et cité Lepage…). Les équipements à l'échelle locale et à l'échelle globale sont renforcés, avec la création d'une série de crèches et de centres d'animation, de la piscine-patinoire Pailleron et de l'École d'architecture Paris-Belleville.
La qualité urbaine des secteurs aux tissus discontinus ou au bâti dégradé est renforcée. Les principaux tissus discontinus, aux nombreux immeubles de grande hauteur, issus d'opérations de rénovation urbaine, sont essentiellement situés autour de la place des Fêtes et entre l'avenue de Flandre et la rue d'Aubervilliers. À la cité Michelet ou dans le quartier Flandre-Tanger-Maroc, des opérations sont engagées, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants et de remédier à des dysfonctionnement, souvent dus à l'organisation spatiale des lieux. La voirie, les espaces libres et les pieds d'immeubles sont restructurés, les équipements sont améliorés et des espaces verts sont créés. Dans le tissu ancien, des opérations de renouvellement sont engagées (passage Goix et secteur Ourcq-Jaurès). Le but est de rechercher une mixité sociale, de désenclaver les cœurs d'îlots et de restructurer ce tissu en tenant compte du contexte.
Contrairement au reste de l'arrondissement, où les terrains libres se raréfient, la périphérie possède de vastes emprises mutables, faisant l'objet de nombreuses grandes opérations urbaines. Le GPRU Paris Nord-Est a pour objectif de donner une cohérence aux différentes opérations qui vont y être menées. Le nord-est de l'arrondissement est caractérisé par des infrastructures de transport (boulevards périphérique, des Maréchaux, réseau ferroviaire de la gare de l'Est, canaux de l'Ourcq et Saint-Denis) et des activités logistiques (entrepôts Macdonald et Bertrand, port Sérurier). La requalification de ces emprises débutera avec la réalisation de la ZAC Claude-Bernard, récemment approuvée. Cette dernière met en place un tissu urbain mixte, qui complètera les îlots esseulés de la porte d'Aubervilliers jusqu'aux rives du canal Saint-Denis. Les espaces publics seront requalifiés et un pôle économique sera développé autour du parc du Millénaire, désenclavant le secteur et améliorant les relations avec la ville d'Aubervilliers.
Partagé avec le 20e arrondissement, le GPRU de la porte des Lilas est situé entre les boulevards des Maréchaux et la commune du Pré-Saint-Gervais. Grâce à la couverture du boulevard périphérique, il a pour objectif d'offrir aux usagers et aux riverains un cadre de vie de qualité, en retissant des liens entre Paris et les communes limitrophes. Cette couverture améliorera le partage de l'espace public et renforcera la ceinture verte, en développant des espaces à vocation sportive et en permettant un meilleur usage des équipements.

Densité et mixité

DENSITÉ

Le 19e arrondissement se caractérise par des densités bâties très contrastées, qui s'échelonnent entre 1,5 et plus de 5.
Les secteurs de fortes densités sont associés soit à des tissus discontinus (nord de l'avenue de Flandre, abords de la place des Fêtes, HBM du boulevard Sérurier…), soit à des tissus réguliers de la seconde moitié du XIXe siècle (rives du parc des Buttes-Chaumont…) ou de la période récente (ZAC bassin de la Villette…). Les moyennes densités correspondent aux tissus composites (nord de la rue de Belleville, sud de l'avenue de Flandre…), tandis que les plus faibles mesures sont relevées dans les ensembles de petite échelle (autour des rues de Mouzaïa, Georges-Lardennois, Émile-Desvaux…). Enfin, les vastes espaces publics, nombreux dans cet arrondissement (parc des Buttes-Chaumont, bassin de la Villette…), constituent des respirations importantes et participent de ces contrastes de densités.
À l'échelle de Paris, les densités de surfaces d'habitation sont les plus contrastées, bien que le plus souvent comprises entre 1,5 et 3. Elles se répartissent selon une géographie proche de celles des densités bâties. Les plus fortes correspondent aux tissus discontinus modernes (avenue de Flandre, place des Fêtes…) et aux tissus continus réguliers de la seconde partie du XIXe siècle (abords du parc des Buttes-Chaumont, rue de Meaux…). Les plus faibles ont trait aux tissus de petite échelle (quartier de la Mouzaïa, de la rue Georges-Lardennois…) et aux tissus composites (rue de Nantes, de la Villette…).
À l'échelle de la capitale, les densités de surfaces d'activités sont les moins élevées, réparties inégalement. Un pôle assez dense apparaît au nord, autour des équipements du parc de la Villette, avenues Jean-Jaurès et Corentin-Cariou (parc d'activités du pont de Flandre…). Sur le reste du territoire, les densités de surfaces d'activités se situent le long des axes structurants et commerçants (avenues de Flandre, Jean-Jaurès, Secrétan, rue de Belleville…). Dans les quartiers du sud, Combat et Amérique, elles sont très faibles, voire absentes.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

À l'échelle de Paris, le 19e arrondissement est largement dominé par l'habitat, particulièrement dans les quartiers situés à l'est, correspondant aux quartiers anciens (rue de Belleville) et récents (place des Fêtes, rue Rébeval…). On y observe de fortes densités de population, innervées d'axes commerciaux (excepté dans les quartiers récents). Des îlots d'occupation mixte existent cependant, à l'ouest (abords de la place de la Bataille-de-Stalingrad, rue Armand-Carrel…), mais aussi au nord (entre la rue Goubet et la place du Général-Cochet, entre le canal de l'Ourcq et l'avenue Corentin-Cariou, à l'ouest de la rue de Cambrai…). C'est principalement à grande échelle que s'apprécie la mixité dans le 19e arrondissement. Elle résulte de la coprésence d'îlots monofonctionnels, notamment aux abords de la limite communale où, au nord, les cités d'habitat social cohabitent avec les emprises d'activité, d'entreposage et de bureaux (entre le boulevard Macdonald et les rues Gaston-Tessier et de Cambrai), tandis qu'à l'est, certains îlots à dominante emploi accueillent de grands équipements (hôpital Robert-Debré et Archives de Paris à la porte des Lilas).

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Le 19e, comme plusieurs arrondissements périphériques, génèrent une plus faible demande moyenne en déplacements. Les flux, essentiellement d'origine résidentielle, se renforcent au niveau de centralités commerçantes comme l'avenue de Flandre. Les équipements de la Villette créent également un trafic important en périphérie.
Le 19e arrondissement bénéficie d'une couverture en transports en commun imparfaite, malgré la présence de 15 lignes de bus et de 5 lignes de métro (2, 5, 7, 7 bis, 11). Très complémentaire du réseau de métro, le réseau de bus compense seulement en partie les trous de desserte identifiés. Ainsi, il demeure quelques zones non couvertes que devrait notamment compenser le projet de gare RER E à Évangile. La récente ligne de traverse Ney-Flandre, non prise en compte dans cette étude, répond aux demandes de desserte à la limite des 18e et 19e arrondissements.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métros et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.

Les aménagements cyclables se sont développés dans le 19e arrondissement. Des itinéraires ont été réalisés ces dernières années en rocade sur l'ancienne enceinte des Fermiers généraux (boulevard de la Villette), sur les boulevards des Maréchaux et en radiale sur l'avenue Jean-Jaurès et l'allée Darius-Milhaud. Des aménagements cyclables existent aujourd'hui sur les deux rives du bassin de la Villette. Le Plan de déplacements de Paris prévoit aussi d'améliorer les déplacements en vélo sur la rue de Crimée, grande voie traversant l'arrondissement sans forte pente et reliant le 20e arrondissement.
L'offre de stationnement deux-roues (vélos et motos) s'est nettement développée puisque le nombre de places sur voirie dans le 19e est passé de 357 en 2001 à 816 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.
Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris en heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.
À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit.
À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 19e arrondissement, 46 % des ménages, rassemblant 56 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux d'équipement paraît diminuer depuis 1999, comme à l'échelle parisienne, où la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005.
Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (– 14,4 %).

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrasses…
Le 19e arrondissement possède la plus importante superficie d'espaces verts de la capitale (75 ha) : deux grands parcs, les Buttes-Chaumont (25,7 ha) et la Villette (35 ha), des jardins variés tels le square de la Butte-du-Chapeau-Rouge ou la promenade Darius-Milhaud et des jardins de proximité comme Riquet, Flandre-Tanger-Maroc, Mouloudji. Désormais en limite d'arrondissement, les 4 hectares des jardins d'Éole offrent aux habitants un nouvel espace de grande qualité. S'y ajoutent plusieurs jardins partagés et le square rue Petit. Pour l'avenir, des projets sont prévus : porte des Lilas, cité Michelet, en bordure du canal de l'Ourcq et sur le site de l'ancien hôpital Hérold.

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.
En 2001, le 19e comptait 36 établissements municipaux pour la petite enfance, dont 21 crèches collectives (2 139 places). Les îlots du sud-ouest de la Villette et ceux compris entre les Buttes-Chaumont et le boulevard de la Villette paraissaient moins bien desservis. De très importantes améliorations ont été apportées, avec la création par la municipalité de 9 crèches (552 berceaux) et 6 haltes-garderies (115 places), auxquelles s'ajoutent 2 centres de PMI (Protection maternelle et infantile) en plus des 9 existants, répartis sur l'ensemble du territoire. En outre, 4 crèches privées (110 berceaux), 4 crèches d'appartement (63 berceaux) et 4 haltes-garderies privées (74 places) ont été ouvertes. Avec la nouvelle Maison de l'enfance rue de la Moselle, le 19e totalise ainsi près de 80 équipements pour la petite enfance.

CULTURE

Paris est un centre culturel mondialement connu, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création.
Le 19e offre 15 théâtres et 12 salles de spectacle disséminés sur l'ensemble du territoire, avec une dominante au nord-est : les équipements de la Villette constituent un pôle d'animation culturelle dont l'aura se situe au niveau parisien, national et international avec la Cité des Sciences et de l'Industrie, la Géode, la Cité de la Musique, le Conservatoire national, le Zénith, la Grande Halle, et demain le bâtiment de la Philharmonie de Paris, conçu par l'architecte Jean Nouvel. Par ailleurs, on recense 4 bibliothèques et 2 bibliothèques-discothèques municipales, ainsi que la bibliothèque de la Cité des Sciences et une bibliothèque de recherche. Le pôle de cinéma quai de Seine a été renforcé avec l'ouverture du multiplex MK2 quai de la Loire (6 salles). Pour la formation artistique, l'arrondissement dispose du conservatoire municipal Jacques-Ibert et de 4 « Paris-Ateliers ». À souligner enfin la transformation du 104 Aubervilliers en espace pluridisciplinaire dédié à la création contemporaine.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier aux carences, tandis qu'un programme d'amélioration des conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient, quant à elles, de davanatge de places d'accueil. La demande reste cependant très soutenue.
Pour les personnes en difficulté, le 19e dispose de 6 centres d'hébergement et de réinsertion sociale, de logements d'insertion, de 3 centres d'hébergement d'urgence (CHU), de 4 résidences sociales, de 5 autres hébergements et de 40 hôtels meublés. S'y ajoutent 9 foyers de travailleurs migrants, dont un créé en 2001 et une maison-relais ouverte en 2004. Le CHU de la rue de Crimée a par ailleurs été rénové. Pour les personnes âgées (16 % de la population), il existe 8 résidences-appartements non médicalisées, 10 établissements privés et un point d'accueil de jour. Une résidence santé médicalisée du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) a ouvert ses portes rue du Général-Brunet fin 2007. Les équipements pour l'hébergement des jeunes comptent 5 résidences étudiantes (705 logements) ouvertes en 2005 et 2006 (porte des Lilas, quai de la Loire), un foyer d'hébergement, 2 foyers de jeunes travailleurs et une auberge de jeunesse (250 places, bassin de la Villette).

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants.
Le 19e comptait, en 2001, 31 écoles maternelles (221 classes) et 37 écoles élémentaires (394 classes). Des besoins apparaissaient, liés aux programmes des opérations et à la suppression d'installations provisoires. Depuis lors, 3 écoles maternelles ont ouvert cours du Septième-Art (8 classes), rue d'Aubervilliers (5 classes), rue Manin et l'école polyvalente (11 classes) de la rue Henri-Noguères. Dans le secondaire, l'enseignement professionnel prédomine : 2 lycées professionnels, 4 lycées technologiques, 2 lycées d'enseignement général. S'y ajoutent 11 collèges généraux, un établissement régional d'enseignement adapté (Erea) et 2 sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Pour répondre à la demande, un nouveau collège, Edgar-Varèse, a été ouvert en 2005.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de

Équipements

disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).
Le 19e arrondisement offre un large éventail d'équipements sportifs, de loisirs et d'animation : 10 terrains d'éducation physique, 11 gymnases, 3 piscines, 3 ensembles de courts de tennis, un stade et 4 centres d'animation, auxquels il faut ajouter la base nautique du bassin de la Villette. Le nombre élevé de jeunes et l'accroissement récent de la population laissent subsister des besoins. Pour y répondre, un terrain dédié à la pratique libre des sports collectifs a été aménagé rue de l'Ourcq. La piscine et la patinoire de l'espace sportif Pailleron ont fait l'objet d'une complète reconstruction-rénovation et un centre d'animation, mis en service place des Fêtes. D'autres équipements sont prévus dans les opérations Porte-des-Lilas et Paris Nord-Est.

SANTÉ

Pour la santé, on recense 2 hôpitaux, dont l'hôpital de l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) Robert-Debré, 5 cliniques, 2 centres d'adaptation psychopédagogique de la Ville et 3 centres médicaux et de santé, de la résidence Hérold qui à ouverte fin 2007, rue Brunet. La partie nord de l'arrondissement apparaît moins bien desservie.

EMPLOI

On dénombre 21 équipements en faveur de l'emploi, assez bien répartis suivant les densités de demandeurs : 5 ANPE, 4 associations avec accueil emploi, 3 entreprises d'insertion, 2 Espaces d'insertion emploi et 3 Espaces numériques.

Centralités

Les espaces qui s'étendent de la place de la Bataille-de-Stalingrad au parc de la Villette, le long du bassin de la Villette et du canal de l'Ourcq forment un ensemble dont la centralité rayonne bien au-delà du 19e arrondissement, sur tout le nord-est de l'agglomération, voire, pour la Cité des Sciences, sur l'agglomération entière.
Ainsi, la place de la Bataille-de-Stalingrad, les berges du bassin de la Villette aménagées en lieu de promenade, les multiplexes MK2 et les cafés constituent un point d'ancrage important de l'animation du nord-est de Paris.
Le parc de la Villette, qui comprend de nombreux équipements de portées régionale et nationale, contribue pour sa part depuis plusieurs années à changer l'image des territoires qui l'entourent.
Mais l'ensemble reste inachevé et le boulevard périphérique bloque encore les relations qui pourraient être établies entre cet équipement et les communes riveraines.
De part et d'autre de cette vaste composition urbaine, le territoire est structuré autour de quartiers résidentiels, avec leurs commerces et institutions de proximité. Le quartier Flandre accueille, notamment rues de Crimée et de l'Ourcq, de l'habitat social, des équipements en cœur d'îlot, des commerces exotiques et des *discounters*. Des centralités locales se situent à l'angle des rues de Crimée et Curial et au niveau des places de Bitche et de Joinville, où se regroupent école, marché et église. La place Armand-Carrel constitue une centralité forte avec ses restaurants et ses commerces, qui se prolongent avenue de Laumière et rue de Meaux. Dans un secteur fortement résidentiel, le marché et l'avenue Secrétan et la rue de Meaux forment aussi des centralités locales inter-quartiers.
Au cœur de l'arrondissement, le parc des Buttes-Chaumont constitue également un des espaces majeurs du 19e, dont l'attractivité dépasse largement l'arrondissement.
En limite sud, la rue de Belleville a gardé son caractère de rue de faubourg jusqu'à l'avenue Simon-Bolivar. La diversité des commerces lui donne aussi une identité forte à l'échelle parisienne. À son extrémité, l'opération de la porte des Lilas, aujourd'hui très engagée, a pour objectif d'offrir aux usagers et aux riverains un cadre de vie de qualité, en ouvrant des liens entre Paris et les communes limitrophes.
D'autres centralités plus locales se sont organisées dans différentes parties de l'arrondissement. Ainsi, le boulevard de la Villette accueille le marché forain de Belleville, quelques commerces quotidiens et de nombreux cafés et restaurants, créant une animation diurne et nocturne intense. La place des Fêtes rassemble des commerces, des équipements scolaires, un marché et un square, attirant les habitants de deux quartiers : celui, d'habitat dense, situé entre la rue de Crimée et le boulevard Sérurier et celui, résidentiel, de la Mouzaïa.

Transformations récentes ou en cours

Même si le temps est court pour mesurer des changements dans ce domaine (il faut quatre ans pour créer un équipement), la réouverture récente de la piscine-patinoire Pailleron a donné une impulsion nouvelle à l'ensemble d'équipements, lycées, collèges, écoles privées et publiques qui s'étendent du quartier Secrétan aux Buttes-Chaumont et renforcent la centralité de ces territoires.
De même, les nombreux équipements (crèches, équipements scolaires, centres d'animation…) créés ces dernières années répondent à la demande d'une population parmi la plus jeune de Paris. Ils contribuent aussi fortement à renforcer la vie urbaine dans ces quartiers.
Dans le quartier Flandre, l'ouverture d'un équipement culturel de portée plus large, au 104, rue d'Aubervilliers, la création du jardin d'Éole, de l'autre côté de la rue d'Aubervilliers dans le 18e, et la requalification de la rue du Département et celle du passage Goix contribueront aussi à redynamiser la vie urbaine des quartiers riverains.
Sur le bassin de la Villette, la réhabilitation d'un des immeubles des magasins généraux et la reconstruction du second renforcent la centralité des équipements d'ores et déjà présents au droit du carrefour avec la rue de Crimée. Plus au sud, l'avenue Jean-Jaurès a été reprise suivant les dispositions retenues pour les « espaces civilisés ».
Sur un autre plan, on a noté que l'emploi est faiblement représenté dans l'arrondissement. C'est pourquoi le 19e a été inscrit dans le PLU en zone d'équilibre habitat-emploi, de manière à renforcer la mixité et la diversité des fonctions dans cette partie de Paris. Cette disposition portera progressivement son effet, au fur et à mesure de l'évolution des constructions.
Pour l'avenir, l'évolution majeure de la vie urbaine qui se dessine concerne l'ensemble de ses territoires périphériques, au travers d'une double transformation. Le GPRU Paris Nord-Est, qui s'étend de la porte de la Chapelle à la porte de Pantin, apportera une plus large solidarité et une revitalisation des quartiers, grâce aux équipements et aux emplois nouveaux de toute nature qui seront créés. Par ailleurs, les efforts déployés en matière de transports (arrivée en 2012 du prolongement de la ligne de tramway T3, gare Éole-Évangile et amélioration du réseau d'autobus) ouvriront ces quartiers sur leur environnement et faciliteront considérablement leur désenclavement.
En outre, le parc de la Villette va connaître une nouvelle phase de transformation avec le projet du grand auditorium, la restructuration de la 4e travée de la Cité des Sciences aujourd'hui inutilisée et l'achèvement du parc proprement dit. Les travaux du tramway seront aussi l'occasion d'améliorer les liens avec les communes riveraines, notamment le long du canal de l'Ourcq et porte de Pantin.

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

Les opérations de requalification des grands ensembles vont devoir se poursuivre, comme sur le secteur Flandre-Tanger-Maroc et la cité Michelet. Ces ensembles, conçus à une époque où l'on prévoyait de vastes espaces communs ouverts au public, ne sont plus adaptés aux besoins et aux attentes des habitants. Il convient à présent de restructurer la voirie, les espaces libres et les pieds d'immeubles, d'améliorer les équipements et de créer des jardins. Cité Michelet, le centre d'animation Curial va ainsi être réouvert, avec un programme enrichi.
Sur le site de l'ancien hôpital Hérold, les logements en cours de construction compléteront les équipements déjà réalisés et, à proximité du récent parc de la Cour-du-Maroc, le 104 de la rue d'Aubervilliers sera ouvert sur 25 000 m² pour accueillir les artistes.
Le renouvellement pourrait aussi s'appuyer sur de nouvelles interventions dans les quartiers, prolongeant par exemple l'opération Ourcq-Jaurès (à dominante de logement) déjà engagée, et associant une analyse des conditions d'occupation, de l'habitat, des espaces libres et du paysage. Un certain nombre de territoires mériteraient à cet égard d'être expertisés pour valider l'intérêt d'une telle démarche sur une partie de leur emprise. C'est le cas du secteur situé à l'ouest de l'avenue de Flandre et des rives de la rue de Belleville, avec notamment pour objectif de ne pas laisser subsister des poches de pauvreté et de précarité dans ces secteurs où les améliorations sont déjà sensibles.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Ils se situeront aux limites de l'arrondissement, autour du tramway T3, qui devrait être prolongé d'ici 2012 jusqu'à la porte de la Chapelle.
Il s'agit d'abord du GPRU Paris Nord-Est, partagé avec le 18e arrondissement.
Parallèlement à la restructuration des portes d'Aubervilliers et de la Villette, la ZAC Claude-Bernard (avec 102 000 m² associant logements libres et sociaux, activités et équipements) va permettre aux premières constructions de sortir de terre. En vis-à-vis, de l'autre côté du boulevard des Maréchaux, les 130 000 m² d'entrepôts Macdonald doivent être restructurés en logements, bureaux, commerces, locaux d'activités et équipements, pour développer un nouveau quartier de ville à proximité de la future station du RER Éole-Évangile. Cette station sera le point d'aboutissement du futur tramway venant de la plaine Saint-Denis. Si l'on ajoute à ces projets ceux, nombreux, qui sont engagés au nord du boulevard périphérique, c'est toute une partie de l'agglomération jusqu'au Stade de France, bordée par l'autoroute A1 et le canal Saint-Denis, qui devrait connaître une remise en valeur à bien des égards spectaculaire…
Au-delà du périmètre de GPRU, les transformations vont par ailleurs s'étendre jusqu'à la porte des Lilas.
Le parc de la Villette accueillera de nouveaux équipements (commerces, loisirs culturels, cinéma et pôle multimédia) dans la 4e travée de la Cité des Sciences et de l'Industrie, et il recevra aussi, près de la porte de Pantin, la nouvelle salle de concert de Paris coréalisée par l'État et la Ville. Le parc proprement dit sera agrandi jusqu'à la darse du fond de Rouvray, alors que de nouveaux programmes bâtis sont prévus près des boulevards des Maréchaux.
Au-delà des boulevards, les terrains de la Halle aux cuirs, face aux Grands Moulins de Pantin en cours de restructuration, seront également reconvertis.
Le tramway va conduire à une requalification des boulevards des Maréchaux, notamment au droit de la porte de Pantin. Il pourra aussi être l'occasion d'améliorer la continuité de la promenade pour les piétons et les vélos au bord du canal de l'Ourcq, entre Pantin et le parc de la Villette.
Plus au sud, les réflexions devront être poursuivies pour mettre en valeur quelques emprises situées aux abords de la porte Brunet et de la porte Chaumont, ainsi que concernant la requalification d'espaces publics souvent dégradés, boulevard Sérurier notamment.
Aux limites de l'arrondissement, la vaste opération déjà bien engagée de la porte des Lilas, partagée avec le 20e, le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Bagnolet, doit se poursuivre, avec la réalisation du jardin sur la couverture du boulevard périphérique aujourd'hui achevée, et la construction de bureaux, logements et équipements , notamment un nouvel ensemble de 7 cinémas.

LES AUTRES REQUALIFICATIONS D'ESPACES PUBLICS

La rue de Belleville pourrait profiter de la nouvelle dynamique ainsi créée à son extrémité orientale. À cette occasion, une réflexion pourrait être engagée pour améliorer son aspect, notamment le traitement des sols à l'est de la place des Fêtes.
Au sud-ouest du 19e, les boulevards de la Villette et de la Chapelle, qui constituent la limite avec le 10e, pourraient aussi faire l'objet d'améliorations, notamment sur le terre-plein central.
La rénovation du bassin de la Villette vient d'être achevée, avec un hôtel, une auberge de jeunesse et un restaurant de quartier dans le bâtiment des magasins généraux reconstruit. L'ouverture d'un petit port de plaisance et celle d'un équipement d'animation dans la Rotonde de Ledoux sont par ailleurs à l'étude. Une amélioration des liaisons piétonnes avec le canal Saint-Martin (10e) devrait encore être recherchée, avec une meilleure lisibilité des traversées de la place de la Bataille-de-Stalingrad.
La petite ceinture, entre les Buttes-Chaumont et Paris Nord-Est, joue un rôle important en terme de paysage. La recherche de cheminements compatibles dans le temps ou grâce à un partage de l'espace, avec des liaisons marchandises ponctuelles, pourrait faire l'objet de nouvelles réflexions.